



## Rattrapage du SMIC ?

## Pour une poignée de quelques centimes !

Être méprisés par ceux ayant la prétention de nous diriger alors qu'ils n'en ont même plus la légitimité ?

On a fini par en avoir l'habitude. Ils osent tout, et c'est à ça qu'on les reconnaît.

Dans un article de *France Info* publié le 18 octobre<sup>1</sup>, on apprend que « la rémunération d'environ 230000 agents publics sera revalorisée de 6 centimes au 1<sup>er</sup> novembre pour éviter que ces derniers ne soient rémunérés sous le smic ».

En effet, celui-ci est porté à 1 801,80 euros brut alors que le minimum de traitement des fonctionnaires est fixé à 1 801,74 euros brut, donc inférieur de 6 centimes au futur montant du smic, ce qui est illégal.

Dans certains milieux, jeter des billets à la tête des gens est une insulte. Ici, il s'agit de piécettes.

On a vu une personne sans domicile fixe (SDF) se sentir méprisée quand quelqu'un lui a donné un euro ramassé dans le caniveau. Ici, on parle de 6 centimes. Brut. Par mois. Soit 72 centimes par an.



Écoeurant ? Y en a qui s'amuse bien !

## +600 €/mois

+600 €, ce serait la somme à abonder mensuellement pour les personnels au SMIC et en début de carrière, afin de rattraper le standard des années 1990 et du début des années 2000 en tenant compte de l'inflation !

Qu'est-ce que ces gens si mal élus pensent qu'on puisse faire avec ça ?  
À part s'en servir de projectiles.

À part les lancer à la face de ceux qui viendront nous parler de *performance*. De *chiffres*. D'*efficacité* du service public.

- Un hiérarque nous parle de résultats ? Lançons-lui ces six centimes.
- Un chef nous parle de cote de service ? Six centimes !
- Il ne sait pas lire la loi, la réglementation, ou tel protocole aéroportuaire et prétend qu'on n'a pas le droit d'être en déficit d'heures ? Il a tort mais plus besoin d'argumenter : six centimes !!
- Probité, obligations diverses et variées, et d'ailleurs parfois même pas légales ? Six centimes !!!
- Prolongations de service pour un pauvre bouletteux, dont l'arrestation n'empêchera de toute façon jamais le consommateur d'avoir son rail ? Six centimes !!!!
- Des heures perdues à recommencer un procès-verbal (PV) alors que l'État laisse s'organiser la fraude fiscale ? Six centimes !!!!!

<sup>1</sup> Source : [https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/recherche-d-emploi/fonction-publique/environ-230-000-fonctionnaires-seront-augmentes-de-6-centimes-bruts-au-1er-novembre-pour-eviter-que-leur-remuneration-ne-tombe-sous-le-niveau-du-smic\\_6845789.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/recherche-d-emploi/fonction-publique/environ-230-000-fonctionnaires-seront-augmentes-de-6-centimes-bruts-au-1er-novembre-pour-eviter-que-leur-remuneration-ne-tombe-sous-le-niveau-du-smic_6845789.html)



**À chacun, dans chaque bureau, brigade, service, de compléter ces exemples.**

Il ne manque pas en douane de situations absurdes et de comportements grotesques qui méritent cette réponse : six centimes !!!

Le rap américain a 50 cents, les douaniers français et les autres fonctionnaires ont maintenant : six centimes.



**On pourra nous trouver violents, nous le serons toujours moins que ce geste de mépris et d'hypocrisie absolue,**

nous lancer ces six centimes à la face tout en continuant de choyer les grandes fortunes.

À d'autres époques, ces six centimes on les aurait fondu et fait couler dans la gorge de ces incompetents sinistres, qu'ils ravalent pour longtemps leurs insultes.

## Et les 500 français les plus riches ?

| En 1996                            | En 2004                            | En 2017                            | En 2024                             |
|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
|                                    |                                    |                                    |                                     |
| 80 M <sup>ds</sup> €               | 153 M <sup>ds</sup> €              | 571 M <sup>ds</sup> €              | 1228 M <sup>ds</sup> €              |
| soit                               | soit                               | soit                               | soit                                |
| 5%                                 | 7%                                 | 24%                                | 48%                                 |
| du PIB<br>(1703 M <sup>ds</sup> €) | du PIB<br>(2081 M <sup>ds</sup> €) | du PIB<br>(2415 M <sup>ds</sup> €) | du PIB<br>(≈2585 M <sup>ds</sup> €) |



**Rappelons qu'il s'agit d'une prime et non d'une revalorisation salariale, donc ne comptant pas pour la retraite...**

... et qui ne risque pourtant pas de ne plus être versée, à moins que par extraordinaire le smic baisse.

Il y aurait pourtant urgence à ouvrir enfin sérieusement le chantier des rémunérations dans la Fonction Publique, au lieu de pratiquer ces expédients de bas étage.

**Nous n'oublions pas qu'en trente ans nous avons perdu 32% de notre rémunération à parité de pouvoir d'achat,** ce qui signifie concrètement que par rapport à nos anciens collègues des années 90 nous travaillons gratuitement :

- un jour et demi par semaine en Horaires Administratifs (HA) !
- dès le début de la 3<sup>e</sup> vacation hebdomadaire en Horaires Longs (HL) de 12 heures !!

## Jeudi 12h00

**Pour les personnes travaillant en horaires administratifs aux 35h sans RTT (≈9h30-12h00 puis 13h30-17h00), c'est le moment dans la semaine où leur travail commence à être gratuit par rapport au standard des années 1990 et du début des années 2000.**

**Pour les personnes en horaires longs de 12h (6h-18h ou 7h-19h ou 8h-20h), le travail gratuit débute dès le début de la 3<sup>e</sup> vacation hebdomadaire !**



**Les incapables qui prétendent nous gouverner souffrent de dyscalculie, ce n'est pas six centimes qu'on nous doit, mais plutôt 10 000 fois plus : 600 €<sup>2</sup> !**

**Pour reprendre les mots de celui qui fut alors un vrai serviteur de l'État :**

**« Est-ce que nous ne ferons pas rendre gorge<sup>3</sup> à tous ces gens-là ? »**

Paris, le mardi 22 octobre 2024

2 Pour un agent en début de carrière à l'échelon 390, cela représente une perte de 614 €. Source : <https://solidaires-douanes.org/guide-remuneration>

3 Signification : restitution par force de ce qui a été pris, acquis par des voies illicites.



# **Solidaires**

## **Fonction Publique**

**Courir après le SMIC  
avec quelques centimes,  
c'est la honte.**

**Communiqué de presse  
Paris le 21 octobre 2024**

Lors de sa rencontre avec le nouveau ministre de la fonction publique, **SOLIDAIRES** avait alerté celui-ci sur la nécessaire hausse générale des salaires des personnels suite à la revalorisation du SMIC de 2%. Il y avait urgence à ce que des personnels publics ne se retrouvent pas avec une rémunération en deçà du SMIC.

SOLIDAIRES avait par ailleurs indiqué au ministre :

- que cette course systématique au rattrapage ne pouvait durer
- et qu'il était indispensable que de véritables mesures pérennes sur les carrières soient prises.

**La réponse à notre alerte a été un pansement sur une jambe de bois.**

Guillaume Kasbarian a en effet annoncé par le biais de la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP) qu'il ferait le strict minimum.

Les personnels concernés par l'Indemnité Minimum de Traitement bénéficieront d'une majoration de rémunération versée sous la forme d'une indemnité différentielle... de 0,06 euro.

**L'État employeur, loin d'être exemplaire, se contente donc de coller au centime près au SMIC pour respecter la loi.**

Mais tout cela ne répondra en aucun cas à l'enjeu salarial dans la fonction publique. Cela ne résoudra en rien :

- les questions de tassements de grille,
- la problématique des bas salaires dans les premiers indices
- et l'absence de revalorisation.

**À la prochaine revalorisation du SMIC, on en sera toujours au même point.**

Le ministère ne peut pas parler d'attractivité quand il se refuse à une revalorisation générale du salaire des personnels publics et quand il ne propose à ses personnels les plus précaires que 6 centimes d'augmentation.

## **Rattrapage du SMIC ? Pour une poignée de quelques centimes !**



*Écœurant ? Y en a qui s'amusent bien !*



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)

adhésion : [solidaires-douanes.org/-adhesion-](http://solidaires-douanes.org/-adhesion-)

**Un syndicalisme clair et sincère !**